

Quelle place pour les professions réglementées **dans la révolution numérique ?**



Colloque organisé le
Vendredi 2 février 2018 dès 9h30

Par le **LARJ** en partenariat avec **Skema Business School**

Lieu de l'événement
Skema Business School - Avenue Willy Brandt - Lille



Accueil – café	9h15
ALLOCUTION INTRODUCTIVE CHRISTIAN JUBAULT, <i>Professeur à l'ULCO, membre du LARJ</i>	9h45-10h15
I. LA REVOLUTION DU MARCHE DU DROIT	
Les nouveaux acteurs du droit, MARIE BLANCHARD, <i>MCF à l'ULCO, membre du LARJ</i>	10h15–10h45
Quelle protection pour le client ? SOPHIE MOREIL, <i>MCF à l'ULCO, Co-directrice du LARJ</i>	10h45-11h15
Quelle protection pour le professionnel ? ISABELLE BUFFLIER, <i>Enseignante-chercheuse, Co- responsable du master de droit des affaires de Skema BS</i>	11h15-11h45
Pause – questions de la salle	11h45-12h15
Déjeuner libre	
II. LES PERSPECTIVES DES PROFESSIONS REGLEMENTEES	
L'appropriation des technologies numériques par les professions réglementées : l'exemple des notaires Me MATHIEU FONTAINE, <i>Notaire, Président de la Commission "Numérique" au 113^e Congrès des notaires</i>	14h-14h30
L'appropriation des technologies numériques par les professions réglementées : l'exemple des avocats Me THIERRY WICKERS, <i>Avocat associé EXEME-ULYSSE, Ancien bâtonnier du barreau de Bordeaux, Président honoraire du Conseil national des barreaux</i>	14h30-15h00
Pause – questions de la salle	15h00-15h20
Les professions réglementées face aux <i>blockchains</i> , EMMANUEL NETTER, <i>MCF en droit privé, directeur adjoint du CEPRISCA</i>	15h20-15h50
Les professions réglementées, des experts du nouveau monde numérique, MATHIAS LATINA, <i>Professeur à l'Université de Nice</i>	15h50-16h20
Questions de la salle	16h20-16h35
ALLOCUTION CONCLUSIVE FLORENCE G'SELL, <i>Professeur à l'Université de Lorraine</i>	16h35-17h05



Contacts :

Marie Blanchard : marie.blanchard@univ-littoral.fr

Sophie Moreil : sophie.moreil@univ-littoral.fr